

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le deux avril,

Le Conseil Municipal de la commune de St Maurice l'Exil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de M. Philippe GENTY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : vingt sept mars deux mil vingt-six

PRESENTS : MM. GENTY/CORRADINI/ABMESELELEME/CHERVEL/CHOUCHANE/FABBRI/BILLET/
RULLIERE/STARZYNSKI/ROYE/ROUCAUTE/ULL/BERGER/GROUTSCH/VIALLET/ PICARD/BAGLI/
HAMMADI/FERNANDEZ/VINGERDER/JOYET/BASARA/RUARD/CHAOUCH/HADIMLI/
HAMADACHE/MATOUGUI/TASOURIT

POUVOIRS : MENDY A CHERVEL

N° 26/04/16

Objet : Servitude ENEDIS – Parcelle AE 179

Le conseiller délégué aux travaux, Dominique ROYE, expose qu'ENEDIS sollicite l'octroi d'une servitude sur la parcelle AE 179 pour le passage en souterrain du raccordement électrique de la nouvelle école maternelle de Givray.

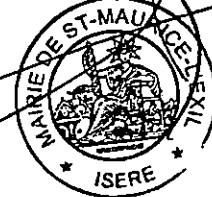
Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- décide d'octroyer une servitude à ENEDIS sur la parcelle AE 179 pour le passage en souterrain du raccordement électrique de la nouvelle école maternelle de Givray.,
- autorise le Maire à signer tous documents utiles pour formaliser cette servitude.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

SAINT MAURICE L'EXIL, le 2 avril 2026

Le Maire,
Philippe GENTY



Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

Exécutoire compte-tenu de la réception
En Sous-Préfecture le 03/04/2026
Et de la notification ou publication du 03/04/2026